LOISIRS ET CULTURE

BIBLIOTHÈQUE

Prenez note que la bibliothèque Claire-Lazure sera fermée pour les vacances, du dimanche 24 juillet au samedi 6 août inclusivement. Nous serons de retour le mercredi 10 août.

BÉNÉVOLES

La bibliothèque est à la recherche de bénévoles pour les tâches liées au comptoir de prêt aux horaires suivants :

- Jeudi 18 h à 20 h 30

- Samedi 9 h 30 à 13 h 30

La fréquence est au choix du bénévole.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez contacter Paméla Deslauriers au (450) 454-7995.

INSCRIPTION À LA CATÉCHÈSE

Vous aimeriez initier votre enfant à la vie chrétienne et lui faire découvrir son intériorité? Vous désirez qu'il reçoive les sacrements de l'initiation (Confirmation et Eucharistie)?

Nous vous invitons alors à l'inscrire au parcours de catéchèse de l'unité pastorale.

Un air de jeunesse a soufflé sur notre parcours de catéchèse!

En effet, cette année, nous vous offrons un parcours de catéchèse qui sera vécu sous forme de rassemblement communautaire intergénérationnel auquel toute la famille est conviée.

Pour en savoir davantage, visitez notre site Internet à www.unitepastoralelesjardins.ca

Puis contactez-nous par téléphone au 450-454-2133 poste 0 ou par courriel à catejardins@gmail.com pour vous inscrire à une rencontre d'information qui se tiendra bientôt.

Au plaisir de vous y rencontrer,

Lucie Van Winden, Responsable de la catéchèse

LES CHOUPETTES

L'automne arrive à grands pas et il est bientôt le temps d'inscrire vos enfants pour la session d'automne 2016. Les inscriptions auront lieu le lundi 29 août prochain au local des Choupettes. Pour connaître tous les détails, visitez notre site Internet au www.municipalite.saint-michel.ca

COMPAGNE DE FINANCEMENT – CHOUPETTES

Les Choupettes organisent une vente de hot-dogs le 4 août prochain de 14:30 à 21:00 au IGA Primeau et fils inc. de Saint-Rémi.

TRAVAUX PUBLICS

TRAVAUX SUR LA RUE PRINCIPALE

Veuillez prendre note que des travaux de pavage entre le 2315 et 2361 rue Principale devraient débuter prochainement. Nous vous remercions de respecter les affiches de signalisation lors des travaux et vous remercions de votre compréhension.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La cueillette du recyclage a lieu tous les lundis et les ordures ménagères et gros morceaux ont lieu tous les mercredis. Il est à noter que vous devez mettre vos ordures avant 7h00 le matin.

PROJETS DE TRAVAUX EXTÉRIEURS ET / OU INTÉRIEURS

Pour tous travaux extérieurs et/ou intérieurs, informez-vous auprès de nos inspecteurs municipaux pour connaître les règlements en vigueur et obtenir les permis appropriés.

CONTENEUR À CARTON

La municipalité de Saint-Michel met à votre disposition un conteneur à carton situé à l'Édifice municipal, disponible en tout temps. Afin de maximiser l'utilisation dudit conteneur, nous vous demandons de bien vouloir défaire vos boîtes de carton.

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Projet de règlement numéro 2016-220-5 modifiant le règlement numéro 220 relatif aux usages conditionnels

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que :

- 1. Lors de la séance du 12 juillet 2016, le conseil municipal a adopté le projet du règlement numéro 2016-220-5 modifiant le règlement 220 relatif aux usages conditionnels.
 - a) Ce règlement a pour objet : D'assujettir la zone R-17 (secteur du golf) au règlement relatif aux usages conditionnels et de modifier à l'article 12 dudit règlement numéro 220, par l'ajout à titre d'usage autorisé, sous certaines conditions, à l'intérieur de la zone R-17 de l'usage suivant :
 - « Service de garde à la petite enfance, en milieu familial. »
- 2. Une assemblée publique de consultation aura lieu mardi, le 9 août 2016 à 19h00 à l'Édifice municipal au 1700, rue Principale, Saint-Michel, quant à l'objet et aux conséquences de l'adoption de ce projet. Au cours de cette assemblée, le conseil municipal expliquera le projet et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer.
- 3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, aux heures d'ouverture.
- 4. Ce projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

FEUX D'ARTIFICE / PERMIS OBLIGATOIRE

Vous devez vous informer auprès du service des incendies pour l'obtention d'un permis pour faire des feux d'artifice. La demande de permis doit être présentée au moins trois (3) jours avant la date prévue au service de sécurité d'incendie. Pour une demande de permis téléphoner au **450-454-4502 poste 201**

CONCOURS MUNICIPAL / LOGO - SLOGAN

La municipalité de Saint-Michel est à la recherche d'un logo et d'un slogan.

Comment participer:

- Le logo et/ou slogan devront être envoyés au bureau municipal au plus tard le 1er septembre 2016;
- Vous devez fournir votre nom, numéro de téléphone et adresse avec votre document (inscrire les informations du parent ou tuteur pour les personnes mineures);
- Le format du logo minimal doit être de 10 cm par 10 cm;
- Le logo doit être épuré et contenir obligatoirement les couleurs suivants : rouge, vert et or;
- Le logo et/ou slogan doivent être représentatifs à la Municipalité;
- Il est possible de faire parvenir seulement un logo, seulement un slogan ou les deux.

Veuillez noter que le logo et le slogan retenus par le comité en charge deviendront propriété de la Municipalité. Les créateurs devront céder tous les droits liés à l'utilisation ou la modification desdits logo et slogan à la Municipalité.

Un prix de 50\$ sera remis pour chaque gagnant. (Le prix sera remis au parent ou tuteur pour les personnes mineures).



Lors de sa dernière séance, le conseil municipal a :

- Demandé auprès du Ministère concerné un repositionnement des ambulances qui dessert la Municipalité afin d'intervenir plus rapidement lors d'un appel d'urgence;
- Octroyé le contrat pour effectuer des travaux de chaussée d'une section de la rue Principale à Sintra inc.;
- Modifié le plan directeur du tracé de la piste cyclable;
- Procédé à un ajustement des valeurs assurables des bâtiments municipaux auprès de la Mutuelle des Municipalités du Québec.

CARAVANE DES CULTURES

Venez encourager les producteurs d'ici. Vente de fruits et légumes produits localement à prix abordable

- Tous les mercredis de 18h à 20h.
- Au coin de la rue Principale et la route 221
- Du 24 mai au 1er octobre 2016





MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL

1700, rue Principale, Saint-Michel (Québec) J0L 2J0

Bulletin d'information municipal

AOÛT 2016

ADMINISTRATION ET COMMUNICATION

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MICHELOIS, MICHELOISES

En mon nom personnel ainsi qu'au nom des membres du Conseil municipal et des employés municipaux, je vous souhaite la bienvenue dans notre belle Municipalité. Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook ainsi que sur notre site Internet au www.municipalite.saint-michel.ca

Jean-Guy Hamelin, Maire

TAXES MUNICIPALES

Le 3^e versement des taxes municipales est dû le 25 août prochain. Vous pouvez acquitter votre compte de la façon suivante :

- Chèque:
- Argent comptant:
- Carte de débit;
- Dans la plupart des institutions financières;
- Par mode électronique de la plupart des institutions financières;

PRÉVENTIONNISTE AU SERVICE INCENDIE

Les membres du conseil sont heureux de vous annoncer la nomination de monsieur Alexandre Girard-Claveau à titre de préventionniste incendie en risques élevés et très élevés afin de desservir les commerces, les fermes et les industries pour les municipalités suivantes : Saint-Michel, Saint-Édouard et Sherrington.

NOMINATION

Nous aimerions féliciter madame Paméla Deslauriers, responsable de la bibliothèque, pour l'obtention de sa permanence.

AIDE FINANCIÈRE / HOCKEY ET PATINAGE ARTISTIQUE

Encore cette année, la municipalité de Saint-Michel accorde une aide financière pour les enfants qui pratiquent le hockey mineur ainsi que le patinage artistique à l'Aréna de Saint-Rémi. La Municipalité paie pour chacun des enfants, 40% de l'inscription et ce, jusqu'à concurrence de 225 \$. Cette aide financière est payée directement chaque année à l'Association de hockey mineur Les Jardins du Québec et au Club de Patinage artistique Les Jardins du Québec afin que les parents paient un montant moindre à l'inscription de leurs enfants.

SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil aura lieu le 9 août prochain à 19h30, à l'Édifice municipal.

CONGÉ FÉRIÉ – FÊTE DU TRAVAIL

Les édifices municipaux seront fermés le lundi 5 septembre prochain.